

RCS : MEAUX  
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01391  
Numéro SIREN : 812 625 937  
Nom ou dénomination : 2JM3P CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2019 sous le numéro de dépôt 10817



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Identification

**M MONTEIRO JOAO JOSE SANTOS**

19 ALLEE ALPHONSE DAUDET

77600 Bussy Saint Georges

FRANCE

N° d'adhérent : 20152680054545

Pour le compte de :

**SASU 2JM3P CONSEIL**

812 625 937

MOULIN DREVAULT

77580 VILLIERS-SUR-MORIN

Période déclarée : 01/07/2018 au 30/06/2019

Date limite de dépôt : 15/10/2019

## Déclaration

<b>Formulaire 2065</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 2
<b>Annexe 2065BIS</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 3
<b>Annexe 2033A</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 4
<b>Annexe 2033B</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 5
<b>Annexe 2033C</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 6
<b>Annexe 2033D</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 7
<b>Annexe 2033E</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 8
<b>Annexe 2033F</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 9
<b>Annexe 2033G</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 10
<b>Annexe 2059H</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 11
<b>Annexe 2059I</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 12
<b>Annexe 2069RCI</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 13

**Impôt sur les sociétés**

**A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

1 - J'accepte de recevoir des informations par messagerie (voir art. 39 et suivants - loi n° 78-17 du 6/1/1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés)		Oui
Adresse de messagerie	jjs.monteiro@orange.fr	
<b>2 - Adresse du siège social</b>		
Numéro, type et nom de voie	RUE DE LA PICARDIE PROLONGEE	
Complément de distribution	MOULIN DREVAULT	Lieu-dit, hameau
Code postal	77580	Ville VILLIERS SUR MORIN
Pays	FRANCE	

**B - ACTIVITÉS**

Activités exercées
COURTAGE CREDIT CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES

**C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**

<b>1 - Résultat fiscal</b>				
Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit (report du 2033-B)	0	
Bénéfice imposable à 15%	1 598			
<b>3 - Abattements et exonérations</b>				
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	X	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art 44 octies A)	

**AUTRES INFORMATIONS**

<b>1 - Coordonnées du comptable</b>				
S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)			S	
Forme juridique ou titre	Monsieur	Nom et prénom ou dénomination	Joao José SANTOS MONTEIRO	
Qualité et fonction ou complément de dénomination			Président 2JM3P Conseil	
Numéro, type et nom de voie	RUE DE LA PICARDIE PROLONGEE			
Complément de distribution	MOULIN DREVAULT	Lieu-dit, hameau		
Code postal	77580	Ville	VILLIERS SUR MORIN	
Pays	FRANCE	N° téléphone	0786634689	
<b>2 - Coordonnées du conseil</b>				
S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)			S	
Forme juridique ou titre	Monsieur	Nom et prénom ou dénomination	Joao José SANTOS MONTEIRO	
Qualité et profession ou complément de dénomination			Président 2JM3P Conseil	
Numéro, type et nom de voie	RUE DE LA PICARDIE PROLONGEE			
Complément de distribution	MOULIN DREVAULT	Lieu-dit, hameau		
Code postal	77580	Ville	VILLIERS SUR MORIN	
Pays	france	N° téléphone	0786634689	

**Impôt sur les sociétés**  
**Annexe à la déclaration n° 2065**

**H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	<b>3 300</b>
<b>Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)</b>	<b>3 300</b>
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'art. 158 CGI	<b>3 300</b>

**I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

**Identités et coordonnées des membres**

<b>1</b>	Titre	<b>Monsieur</b>	Nom, Prénom	<b>Joao José SANTOS MONTEIRO</b>
	Qualité			<b>Président 2JM3P Conseil</b>
	Numéro, type et nom de voie	<b>RUE DE LA PICARDIE PROLONGEE</b>		
	Complément de distribution	<b>MOULIN DREVAULT</b>	Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	<b>77580</b>	Ville	<b>VILLIERS SUR MORIN</b>
	Pays	<b>FRANCE</b>		

**K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

**1 - Rémunérations**

Montant brut des salaires ( <i>hors apprentis et handicapés</i> )	<b>18 671</b>
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	<b>9 425</b>

**Bilan simplifié**

<b>A - ACTIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORTISSEMENTS PROVISIONS</b>	<b>NET EXERCICE CLOS EN N</b>
<b>1 - Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres	120	120	0
Immobilisations corporelles	1 854	1 799	55
Immobilisations financières (1)	1 012		1 012
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>2 986</b>	<b>1 919</b>	<b>1 067</b>
<b>2 - Actif circulant</b>			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	12 288		12 288
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	4 912		4 912
Charges constatées d'avance			0
<b>TOTAL II</b>	<b>17 200</b>	<b>0</b>	<b>17 200</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>20 186</b>	<b>1 919</b>	<b>18 267</b>

<b>B - PASSIF</b>	<b>NET EXERCICE CLOS EN N</b>
<b>1 - Capitaux propres</b>	
Capital social ou individuel	5 000
Réserve légale	180
Report à nouveau	132
Résultat de l'exercice	1 336
<b>TOTAL I</b>	<b>6 648</b>
<b>3 - Dettes</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	141
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	0
<b>TOTAL III</b>	<b>11 619</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>18 267</b>

**Compte de résultat simplifié de l'exercice**

<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>			
Produits d'exploitation			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	68 567
Autres produits			3 228
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>			<b>71 795</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Autres charges externes			40 275
dont crédit-bail mobilier			4 689
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE		1 217
Rémunérations du personnel			18 364
Charges sociales			10 175
Dotations aux amortissements			166
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>70 197</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>1 598</b>
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		262
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>			<b>1 336</b>

<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		
	Bénéfice	Déficit
	1 336	0
<b>Réintégrations de l'exercice</b>		
Impôts et taxes non déductibles		406
<b>1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		
	1 742	0
<b>2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		
	1 742	0

**Immobilisations**  
**Amortissements - Plus-values - Moins-values**

<b>I - IMMOBILISATIONS</b>					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Fonds commercial				0	
Autres	120			120	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	1 854			1 854	
<b>Immobilisations financières</b>					
				0	
<b>TOTAL rubrique I</b>	<b>1 974</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 974</b>	<b>0</b>
<b>II - AMORTISSEMENTS</b>					
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
		120		120	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0	
Installations générales, agencements, aménagements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles		1 632	167	1 799	
<b>TOTAL rubrique II</b>		<b>1 752</b>	<b>167</b>	<b>0</b>	<b>1 919</b>

**Relevé des provisions**  
**Amortissements dérogatoires - Déficit reportables - Divers**

**IV - DIVERS**

Montant de la TVA collectée	<b>9 653</b>
Montant de la TVA déductible sur biens et services ( <i>sauf immobilisations</i> )	<b>4 268</b>

**Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel	2
-----------------------------	---

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	68 567
<b>TOTAL 1</b>	<b>68 567</b>

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	30 404
<b>TOTAL 3</b>	<b>30 404</b>

**IV - Valeur ajoutée produite**

<b>Calcul de la valeur ajoutée</b> ( <i>Total 1 + Total 2 - Total 3</i> )	<b>38 163</b>
---	---------------

**Composition du capital social**

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	<b>0</b>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	<b>0</b>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	<b>1</b>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	<b>50</b>

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES**

<b>1</b>	Titre	<b>Monsieur</b>		
	Nom et prénom	<b>MONTEIRO Joao José Santos</b>	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	<b>50</b>	Pourcentage de détention	<b>100,00%</b>
	Date de naissance	<b>23/02/1958</b>	Pays de naissance	<b>PORTUGAL</b>
	Code postal de naissance	<b>99</b>	Commune de naissance	<b>FIGUEIRA DA FOZ</b>
	Numéro, type et nom de voie	<b>RUE DE LA PICARDIE PROLONGEE</b>		
	Complément de distribution	<b>MOULIN DREVAULT</b>	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	<b>77580</b>	Ville	<b>VILLIERS SUR MORIN</b>
	Pays	<b>FRANCE</b>		

## Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

## **2JM3P Conseil**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 5.000 Euros

**Siret: 812 625 937 00014 R.C.S. Meaux**

Moulin Drevault, Rue de la Picardie prolongée – 77580 Villiers sur Morin

### **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires.**

Le 23 Juillet 2019, à 9 heures, l'actionnaire unique de la société 2JM3P Conseil, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé Moulin Drevault, Rue de la Picardie prolongée – 77580 Villiers sur Morin, immatriculée au RCS de Meaux, sous le numéro SIREN 812 625 937, s'est réuni au siège de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Joao José Santos Monteiro, Président de la société.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés :

- le compte de résultat et les annexes comptables ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau de calcul de la rémunération du dirigeant-salarié ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2018 :

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;



- Proposition et approbation des conditions de rémunération du Président-Salarié et de remboursement des frais commerciaux.

### **Première résolution : Rapport de gestion du Président**

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2019, et lui donne quitus de sa gestion.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Deuxième résolution : Affectation du Résultat**

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le *bénéfice comptable* de l'exercice, qui s'élève à 1.336,16 euros, est affecté au compte « report à nouveau ».

Compte tenu du report bénéficiaire de l'année précédente de 131,94 euros, le solde créditeur du compte « report à nouveau » s'établit à 1.468,10 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Troisième résolution : Dotation à la réserve légale**

La réserve légale sera dotée d'un montant représentant 5% du résultat bénéficiaire de l'exercice soit 66,81 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Quatrième résolution : Distribution de dividendes**

Il s'agit du quatrième exercice et il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des deux premiers exercices.

Une distribution de dividendes d'un montant de 3.300€ a été décidée par le Président lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 août 2018.

 2/4

Il n'y a pas de décision de distribution de dividendes à prélever sur le résultat de l'exercice comptable actuel.

Le résultat disponible après dotation à la réserve légale soit 1.269,35 euros restera affecté au compte «Report à Nouveau »

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Cinquième résolution : Rémunération compte-courant associé**

La rémunération du compte-courant d'associé est une faculté et non pas une obligation aussi le Président propose que ce compte ne soit pas rémunéré.

Comme annoncé lors de la précédente Assemblée Générale, le compte-courant d'associé a été intégralement remboursé au cours du deuxième exercice comptable.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Sixième résolution : Rémunération du Président-Salarié**

Le Président-Salarié s'engage à développer l'activité Commerciale de la Société, et, notamment à exécuter le Plan Marketing dans la prospection, les contacts avec les Prospects, les visites Clients pour le démarchage et la signature des contrats de Service (Crédit, Assurances et Gestion de Patrimoine).

L'activité de Crédit Immobilier et de Gestion de Patrimoine n'est pas susceptible de générer des revenus récurrents avec le même Client, et, de ce fait, nécessitera une Prospection et un Action Commerciale de recherche de nouveaux Prospects, nouveaux Produits, en parallèle de la Gestion du Portefeuille Clients.

Du fait, de la non-réurrence des revenus, et, du besoin de constituer un Fonds de Roulement pour garantir la pérennité d'une rémunération, il ne pourra pas être envisagé de rémunérer le Président-Salarié pour l'activité commerciale tant que le Fonds de Roulement annuel ne sera pas assuré.

Le Fonds de Roulement annuel (Chiffre d'Affaires hors taxes) est estimé à 45.000 Euros et l'atteinte de ce seuil sur une période roulante de 12 mois déclenchera le statut de Salarié, et, le

LE PRÉSIDENT-SALARIÉ  
M. [Nom] [Prénoms]  
[Adresse]  
[Code Postal] [Ville]  
[Téléphone]

 3/4

paiement d'un salaire mensuel de base de 1.500 Euros. Puis, à la fin de chaque trimestre, le Président-Salarié bénéficiera d'une prime de 5% du Chiffre d'Affaires roulant sur les 12 derniers mois à condition qu'il soit toujours supérieur à 45.000 Euros.

Les conditions de rémunération du Président-Salarié seront revues au minimum tous les six mois ou plus tôt si les conditions de fonctionnement et les résultats de la Société le permettent.

Le chiffre d'affaires réalisé et encaissé sur l'exercice comptable est de 68.567,54 euros et le chiffre d'affaires sur 12 mois glissant a dépassé le seuil des 45.000 euros fin 2017

Ainsi le processus de rémunération a pu débuter en janvier 2018 avec un salaire mensuel brut de 1.511,64 euros, et, l'attribution de la prime trimestrielle de 5% (versée mensuellement depuis avril 2018).

Une baisse du chiffre d'affaires lors des six derniers mois de l'exercice et un décalage important dans le paiement des commissions de la part des partenaires a amené le Président à décider une baisse significative de la rémunération versée depuis le début de l'année civile.

Le Président-Salarié sera remboursé de tous les frais engagés pour la Gestion et le Développement Commercial de la Société.

Le Président-Salarié bénéficie d'un véhicule de fonctions depuis le 2 juillet 2018 et décompte sur ses bulletins de salaire un avantage en nature correspondant à l'usage privé du véhicule.

Le Président-Salarié accepte ces conditions sans réserve.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **Septième résolution : Formalités**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 16 des statuts, par le *Président, Joao José Santos Monteiro*, pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Président de séance.



**2JM3P CONSEIL SASU** Capital 5 000 €  
Moulin Drevault  
Rue de la Picardie Prolongée - 77560 VILLIERS SUR MORIN  
jjs.monteiro@orange.fr  
RCS Meaux 812 625 937 00014  
Immatriculation ORIAS 15 005 409  
Tél : 07 86 63 46 89

2/4